YÈVRES

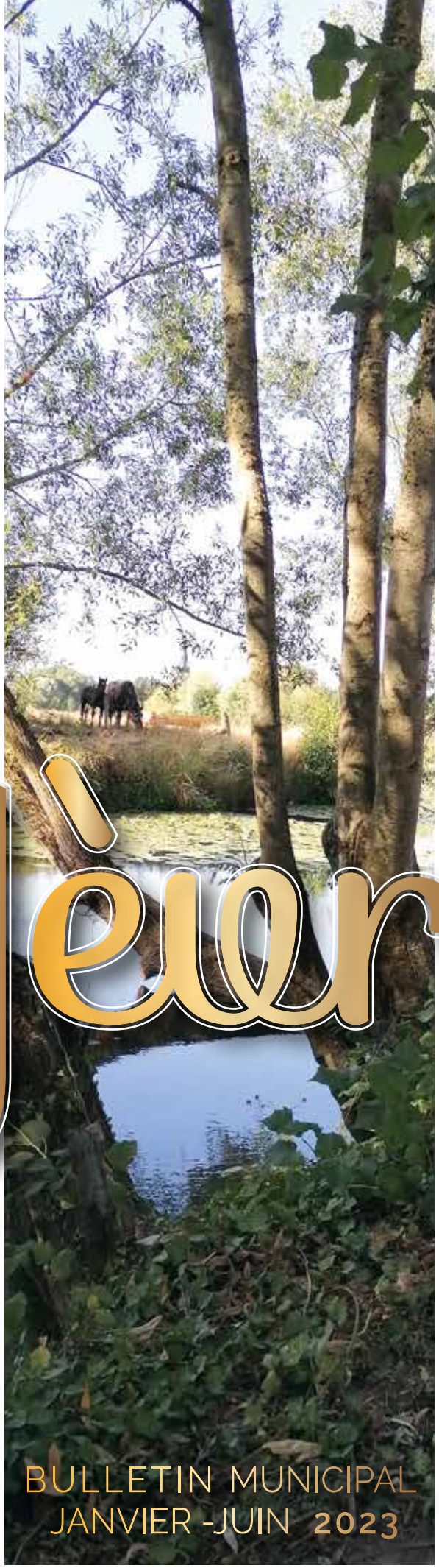

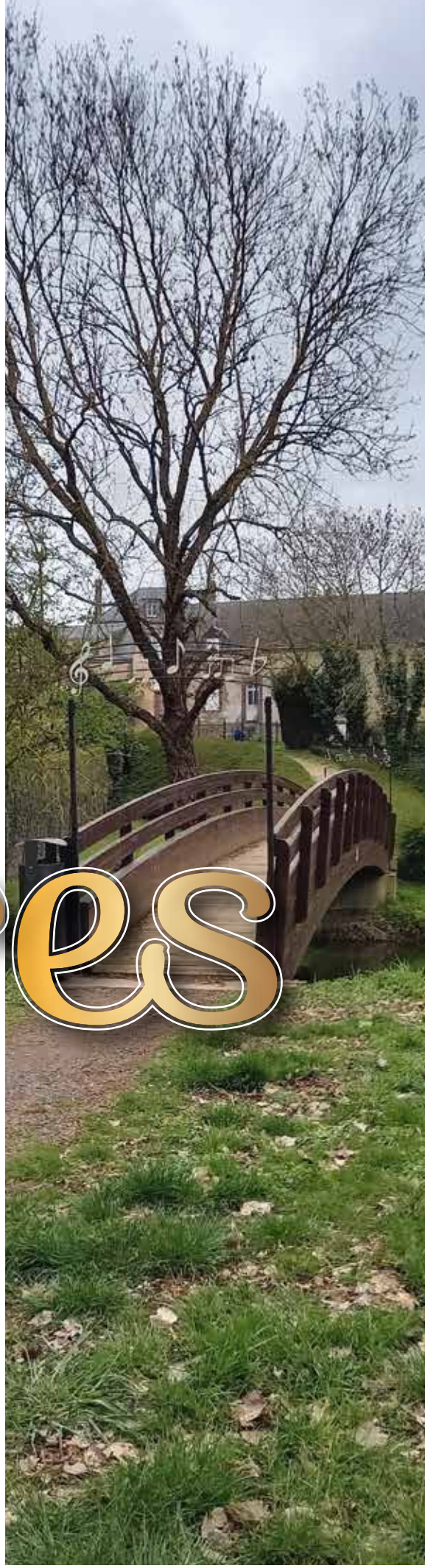

Yèvres

LE GRAND CHÂTEAUDUN
Communauté de Communes

BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER -JUIN 2023

YÈVRES : Energie, Valeurs, Raison Et Solidarité

MOT DU **MAIRE**

Chères Yèvroises, et chers Yèvrois

Le magnifique feu d'artifice du dimanche 23 juillet à peine terminé, je me suis remémoré tous les évènements qui se sont déroulés dans notre Commune depuis le début de l'année.

Que ce soient les moments festifs et/ou culturels, les instants éducatifs ou les travaux déjà réalisés, on peut dire que notre équipe, bien aidée par les services municipaux et les associations, montre un village bien dynamique, moderne et convivial.

En effet, par les évènements du premier semestre qui se sont déroulés et illustrés en page 6 de ce bulletin, le dynamisme a été démontré par la réussite des nouvelles animations mises en place, que ce soit la Fête yévroise (organisée par le Comité des fêtes) ou la Fête de la Musique (avec au moins 350 participants).

La modernité s'est, elle, invitée lors de l'inauguration de la fresque de l'école, dans l'utilisation du graffiti par les enfants, ce qui les a ravis ainsi que leurs parents ; tout en les imprégnant de l'Histoire.

Modernité, inclusive, présente aussi lors du gala de Muay-thaï, notamment par les démonstrations des pratiquants en situation de handicap.

Et enfin, toutes ces manifestations, qu'elles soient nouvelles, uniques ou traditionnelles ont toutes été effectuées dans la convivialité ; ce qui a toujours caractérisé notre histoire commune.

Pour ce qui est des travaux, pas un jour ne s'est passé sans qu'un chantier ne démarre ou ne soit en cours.

Ainsi dès le début de l'année, c'est l'accueil de la Mairie qui a été transformé, le rendant maintenant si beau et surtout si fonctionnel.

Puis, ce sont les nouveaux locaux, en plein centre-bourg, du docteur Valentin COURAULT, qui après 3 mois de travaux intenses, efficaces et surtout très réussis ont été livrés ; lui permettant d'avoir de biens meilleures conditions d'exercice.

A suivi la restructuration de la Place de la Mairie, et les aménagements de la zone 30, pour améliorer la sécurité de nos enfants en particulier.

Et c'est maintenant le chantier de la très importante rénovation de l'école qui a commencé en avril, qui se poursuit actuellement, et ce pendant toute la durée des vacances scolaires, pour que tout, ou presque, soit fin prêt lors de la rentrée de septembre prochain.

Pour ces travaux, il a fallu du temps pour les mettre en œuvre : étude de faisabilité (qui a montré qu'il valait mieux rénover que reconstruire ; avec un merci particulier à Guillaume COISPEAU et Jean-Philippe MALHERBE), audit énergétique, recherche de subventions, définition du meilleur calendrier pour accorder les obligations scolaires et les possibilités des artisans.

Pour y arriver, là encore, c'est bien le travail de toute notre équipe municipale qui est à souligner.

Pour tous ces ouvrages, je tiens ici à remercier les agents techniques et administratifs pour leur travail ; tant dans l'aide matérielle apportée que dans leur efficacité et leur farouche volonté de mettre en œuvre la plénitude d'utilisation de ces bâtiments, à votre profit.

Et, ce n'est pas fini.

À la rentrée, vont arriver les travaux sur l'éclairage public pour en rationaliser son utilisation, les travaux de voirie, notamment la réfection d'une partie de la Place de l'Église, et l'installation de la clôture le long de l'usine ÉRODE, pour pouvoir finaliser le chemin piétonnier entre les hameaux du Thuret et le centre-bourg.

Sans oublier que nous continuons à travailler sur le nouveau centre de santé ; même si cela s'avère plus compliqué que prévu.

Mais, comme nous sommes en train d'en finaliser les plans, ainsi que son financement, nous devrions bientôt, je l'espère, pouvoir vous en dire bien davantage dans le prochain bulletin.

Cependant, tout cela a un prix !

Nous avons beau utiliser toutes nos ressources à essayer de maîtriser nos charges de fonctionnement, afin de permettre d'effectuer les investissements nécessaires au bien-être de tous les habitants (en commençant en premier lieu par faire des économies d'énergie : éclairage public, rénovation des locaux, dans l'école en particulier !), l'inflation des coûts est bien réelle ; et vous le savez bien pour le constater vous-même quotidiennement.

Aussi, si nous avions continuellement, depuis 15 ans, conduits avec réussite, tant d'investissements sans augmenter les impôts fonciers locaux, il nous a fallu nous y résoudre cette année.

Les 5% d'augmentation votés au budget en avril dernier (soit moins que l'inflation sur 1 an), nous positionnent toujours cependant en dessous du taux d'imposition des Communes de notre strate, et plus généralement de beaucoup de villes de notre Département.

Et, si ce n'est pas dans la joie que nous avons décidé cela, à l'heure importante des choix, il faut trancher : ne plus rien faire, et… attendre de mourir ou continuer à développer les services à la population, qui eux, amèneront les jours heureux.

Nous, en tout cas, nous avons opté pour la deuxième solution possible.

Car, c'est de cette manière que nous pensons que notre avenir commun pourra se dessiner !

D'ailleurs, lors du dernier Conseil municipal, nous avons voté à l'unanimité le commencement d'un projet Nature qui va ravir tous les administrés.

Aurions-nous pu le faire sans des moyens supplémentaires ?

Je ne crois pas !

Plus de détails lors du prochain bulletin…

C'est donc le moment pour moi de souligner l'énorme énergie développée par les membres de l'équipe municipale, qui chacun dans son domaine, donne le meilleur de lui-même pour améliorer notre Cadre de vie, toujours dans la recherche de l'efficience économique ; et donc les remercier.

Pour terminer, je félicite toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin, vous en recommande une bonne lecture, et vous souhaite, à toutes et tous, de bonnes vacances.

Soyez toujours assurés de mon complet dévouement.

Bruno PERRY

NOUVEL ACCUEIL **À LA MAIRIE**

L'ACCUEIL DE LA MAIRIE A FAIT PEAU NEUVE

En travaux pendant plusieurs semaines au printemps, l'espace accueil de la mairie a été entièrement rénové. Plus moderne et plus fonctionnel, il est là pour faciliter au quotidien l'accueil de notre public et le travail de nos agents communaux.

Il est conçu pour être totalement adapté aux personnes à mobilité réduite se déplaçant en fauteuil qui trouveront une tablette à hauteur idéale pour remplir leur formulaire et dialoguer avec les agents. Nous sommes également dotés d'un dispositif de boucle magnétique permettant aux malentendants de capter directement dans leur aide auditive les sons amplifiés par la boucle.

Dans les prochains mois pour compléter ces équipements, nous mettrons en place une borne tactile sur laquelle l'ensemble de l'affichage obligatoire sera dématérialisé et ainsi consultable par tous. La diminution de l'usage du papier, en plus d'avoir un impact positif sur l'environnement, permettra une économie sur les coûts d'impression.

L'ACCUEIL DU DR COURAULT
en centre-bourg / les travaux

Notre médecin généraliste, le docteur Valentin COURAULT étant devenu maître de stage, et pouvant donc accueillir au sein de son cabinet des stagiaires, il est apparu indispensable de l'installer dans des locaux pouvant lui permettre de travailler dans de meilleures conditions.

C'est pourquoi, le samedi 17 avril 2023, il a pu déménager au 65, rue Émile Delavallée.

Les travaux ont été réalisés de fort belle manière et en temps record (3 mois en tout et pour tout !), par notre équipe technique municipale toujours aussi efficace et effectuant un travail soigné, sans oublier les artisans locaux que nous tenons à remercier : COISPEAU COUVERTURE, NORMAND CARRELAGES, AUDRIC PERRAULT, FLORENTIN LECOMTE, MANUEL VEDIE, EMBELLYS.

Il suffit pour s'en convaincre de regarder les photos ci-jointes : AVANT / APRÈS.

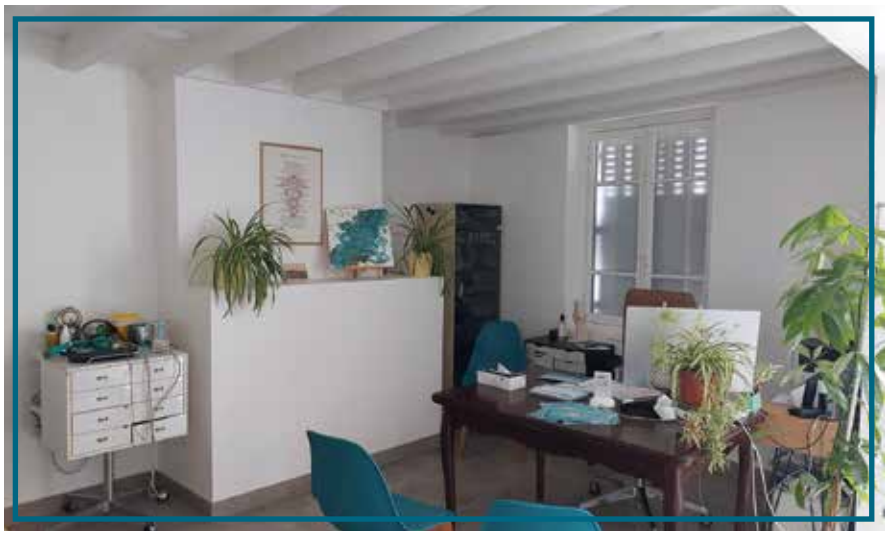

RESTRUCTURATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Dans un souci de sécurisation des enfants scolarisés, des patients du docteur RAHOU et des administrés qui se rendent en mairie, l'accès au parking a été modifié. Il s'effectue uniquement par le parking de la salle récréative.

LES AMÉNAGEMENTS DE LA ZONE 30

Ça y est ! Le marquage au sol des zones 30 est achevé. Ces zones sont signalées par des panneaux règlementaires.

Il est impossible de ne pas voir cette signalisation ; comme l'indique un slogan de la prévention routière : « LA VUE C'EST LA VIE ».

Cet aménagement a été conçu dans le cadre de la priorité à la sécurité, en particulier celle des enfants.

Certains usagers des voies communales font fi de cette règlementation et du code de la route et roulent comme bon leur semble.

Aussi, la pédagogie ayant ses limites, la coercition pourrait-être prochainement de mise !

Fonctionnement

BUDGET 2023 DE LA COMM

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2023 : 1 839 998 €

Les dépenses de fonctionnement sont liées au fonctionnement courant de la Commune

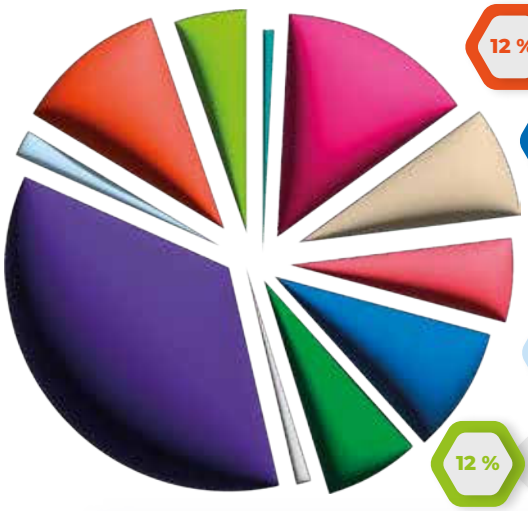

- 12 % — 227.655 € — CHARGES DE GESTION (contributions aux syndicats, SDISS, rémunération des élus...)
- 34 % — 625.200 € — CHARGES DE PERSONNEL
- 7 % — 127.000 € — MAINTENANCE ET CONTRATS D'ENTRETIEN
- 7 % — 135.000 € — AUTRES ACHATS (alimentation cantine et périscolaire, fournitures équipe technique...)
- 10 % — 193.195 € — CONTRIBUTION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- 8 % — 144.000 € — ÉNERGIE
- 1 % — 17.000 € — IMPÔTS ET TAXES
- 2 % — 39.500 € — INTÉRÊTS DES EMPRUNTS
- 6 % — 107.200 € — AUTRES SERVICES (affranchissements, téléphone, fêtes et cérémonies...)
- 12 % — 212.248 € — CHARGES EXCEPTIONNELLES (réserve pour dépenses imprévues)
- 1 % — 12.000 € — OPÉRATIONS D'ORDRE (dotations et provisions)

RECETTES PRÉVISIONNELLES 2023 : 1 839 998 €

*Par respect des règles de l'arrondi

- **Atténuation de charges** (remboursement rémunération du personnel...) 3.400 € - 0 %*
- **Vente de produits** (restauration scolaire, périscolaire, concessions cimetière...) 72.800 € - 4 %
- **Revenus des immeubles** 103.000 € - 6 %
- **Compensation Communauté de Communes du Grand Châteaudun** 130.917 € - 7 %
- **Excédent de fonctionnement 2022** - 345.844 € - 19 %
- **Dotations** (Etat, conseil départemental...) 567.888 € - 31 %
- **Impôts directs** (taxes foncières...) 616.149 € - 33%

Fonctionnement

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 D

DÉPENSES RÉELLES 2022
1.318.049 €

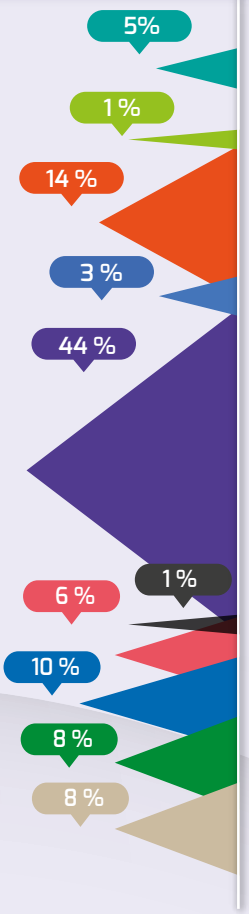

- 5% — **Opérations d'ordre Dotations et provisions** 65.860 €
- 1 % — **Charges exceptionnelles** 11.538 €
- 14 % — **Charges de gestion** 185.489 €
- 3 % — **Intérêts des emprunts** 40.586 €
- 44 % — **Charges de personnel** 574.647 €
- 1 % — **Impôts et taxes** 16.389 €
- 6 % — **Autres services** 82.474 €
- 10 % — **Maintenance, contrats, entretien** 131.410 €
- 8 % — **Autres achats** 104.337 €
- 8 % — **Energie** 105.319 €

RECETTES RÉELLES 2022
1.491.693 €

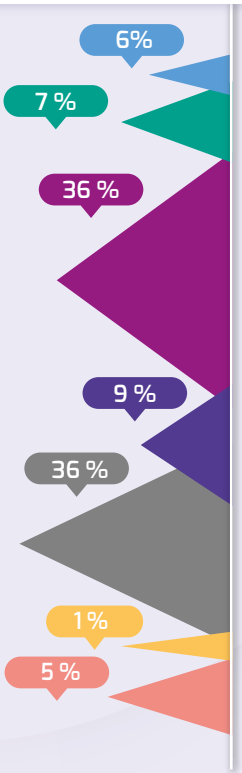

- 6% — **Produits exceptionnels** (ventes biens) 85.503 €
- 7 % — **Revenus des immeubles** 100.297 €
- 36 % — **Dotations** (Etat, conseil départemental ...) 534.928 €
- 9 % — **Compensation** Comcom Grand Chateaudun 130.917 €
- 36 % — **Impôts directs** (taxes foncières...) 542.912 €
- 1 % — **Atténuation de charges** (remboursement rémunération du personnel) 20.809 €
- 5 % — **Vente de produits** (restauration,périscolaire, concessions cimetières) 76.327 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2022

1.491.693 € - 1.318.049 € =

173.644 €

UNE D'YÈVRES : 2.307.815 €

Investissement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2023 : 1 034 726 €

Les dépenses d'investissement concernent les opérations en capital et comprennent principalement :

- Les travaux
- Les constructions
- Les remboursements d'emprunts
- ...

- 1 % — 9.734 € — SOLDE INVESTISSEMENT
- 5 % — 55.940 € — AUTRES IMMOBILISATIONS (MATÉRIEL ÉQUIPEMENT, ÉTUDES ...)
- 11 % — 109.000 € — REMBOURSEMENT EMPRUNTS (CAPITAL)
- 18 % — 189.871 € — VOIRIE + INSTALLATIONS DE VOIRIE
- 65 % — 670.181 € — TRAVAUX SUR BÂTIMENTS PUBLICS

RECETTES PRÉVISIONNELLES 2023 : 1 034 726 €

- **Autres** (subvention Pays Dunois, taxe aménagement...) **45.092 € - 4%**
- **Subvention conseil départemental 188.520 € - 18%**
- **Emprunt - 200.000 € - 19%**
- **Contribution de la section de fonctionnement - 193.196 € - 19%**
- **Subvention Etat 407.918 € - 39%**

DE LA COMMUNE D'YÈVRES

Investissement

DÉPENSES RÉELLES 2022
349.925 €

- 4% — **Autres immobilisations** (matériel, équipement, études,....) **15.372 €**
- 39 % — **Voirie+ installations de voirie** **135.097 €**
- 25 % — **Travaux sur bâtiments publics et immeubles** **86.263 €**
- 32 % — **Remboursement emprunts** (capital) **113.193 €**

RECETTES RÉELLES 2022
340.191 €

- 13 % — **FCTVA** (Fonds de Compensation sur la TVA) **43.605 €**
- 9 % — **Autres** (Taxes aménagements, remb. matériel restaurant, etc.) **30.266 €***
- 3 % — **Subventions** (État + région) **11.428 €**
- 19 % — **Ventes** (terrain + maison) **65.860 €**
- 56 % — **Reprise du résultat 2021** **189.032 €**

NOTICE EXPLICATIVE : PAGE 3 DU BULLETIN DE JANVIER-JUILLET 2022

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT 2022

349.925 €- 340.191 € =

9.734 €

LES DERNIERS **ÉVÈNEMENTS**

CONCERT OHEL LE 5 MARS

CÉRÉMONIE DU 8 MAI / INAUGURATION DE LA FRESQUE DE L'ECOLE

LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE LE 25 MARS

CONCERT DE PRINTEMPS

GALA MUAY THAÏ

FÊTE YÉVROISE LE 26 MAI

REPAS DES AINÉS

PARCOURS DU CŒUR LE 14 MAI

2H DE TANDEM DU 24 JUIN

LE LOIR EN FÊTE DU 25 JUIN

FÊTE DES ÉCOLES LES 29 ET 30 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE LE 23 JUIN

ATELIERS NUMÉRIQUES

La première semaine de juillet a vu s'achever la première saison des ateliers numériques. Mis en œuvre par la commune dans le cadre d'un partenariat avec le programme Digital seniors 28 et le lycée agricole Nermont de Chateaudun en début d'année 2023, ce n'est pas moins de 18 seniors qui ont pu bénéficier gratuitement d'une initiation à l'informatique d'une durée d'environ 20 h réparties sur une dizaine d'ateliers hebdomadaires de 2h.

Une animatrice ainsi que des élèves du lycée ont initié et accompagné nos seniors dans cet apprentissage du numérique, indispensable aujourd'hui pour s'informer et communiquer.

La saison 1 s'est terminée par un verre de l'amitié où chacun a fait part de sa satisfaction au regard de cette initiative.

Etant donné que nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes lors de cette saison 1, nous espérons pouvoir bénéficier d'une saison 2 fin 2023 ou en 2024. Nous vous tiendrons informés.

YÈVRES : COMMUNE ADHÉRENTE DU DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE »

Le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

- développer auprès des habitants de la commune, une culture de la prévention de la délinquance ;
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat.

Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'événement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de police ou de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...).

Pour bénéficier des informations transmises par la gendarmerie en termes de sécurité vous pouvez télécharger l'application « ma sécurité » (IOS ou ANDROID) et vous abonner à la page panneau pocket de la gendarmerie (Gendarmerie COB Illiers-Combray).

BON À SAVOIR

La participation citoyenne est un engagement à titre bénévole qui ne donne lieu à aucune contrepartie financière et ne confère pas de prérogatives de puissance publique.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez en vacances sereinement : afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre en brigade de gendarmerie ou utiliser le service en ligne à l'aide d'un compte FranceConnect

ATTENTION :

- **L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).**
- **En cas de vacances interrompues, prévenez l'accueil de la mairie ou l'agent de tranquillité publique de votre retour.**

Rappels de consignes de sécurité pour vous prémunir contre les cambrioleurs :

Pour limiter les risques et assurer la sécurité de votre logement, un certain nombre de mesures de précaution s'impose :

- Verrouillez vos portes à clé ;
- Assurez-vous que toutes les issues sont soigneusement fermées (fenêtres, volets, portails, velux) ;
- Ne laissez pas d'objets de valeur à la vue du tout-venant ;
- Ne signalez pas votre absence par des mots écrits sur votre porte, messages téléphoniques ou réseaux sociaux ;
- Créez une illusion de présence par une lumière, le passage régulier d'une personne ;
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas votre courrier s'amonceler dans votre boîte à lettres.

Mot d'Yèvres Simplement

Chères Yévroises et chers Yévrois,

Nous sommes désormais à la moitié du mandat que vous nous avez confié.

Les projets en cours et réalisés par l'équipe en place nous demandent une fois encore, la plus grande vigilance tant sur leurs pertinences que sur leurs aspects financiers et notre combat reste la mise en place d'objectifs et d'actions correspondant à l'équilibre de fonctionnement de la commune.

C'est dans ce cadre que le budget est une de nos priorités ! Nous nous sommes positionnés contre l'adoption du budget primitif 2023 au vu de montants engagés ou projetés tels que des dépenses à perte liées à des études sans lendemain.

Dans cette même parallèle, nous avons émis un avis défavorable à l'augmentation des taxes d'imposition sur le Foncier bâti, Foncier non bâti et taxes d'habitation votées par l'équipe en place actuelle à l'unanimité. Nous avions redemandé une maîtrise raisonnée des dépenses en lieu et place de cette hausse des taxes ; le poids de l'inflation subit étant déjà préoccupant dans le quotidien de chacun.

L'un des projets qui nous tient à cœur est la réhabilitation de l'école. En effet, la vétusté du bâtiment ne correspond plus aux normes de sécurité et de bien être de nos élèves et de nos enseignants. Nous nous sommes battu pour que ce projet soit validé à la place de la volonté première du conseil municipal qui souhaitait la construction d'une école nouvelle. Nous souhaitions valoriser la structure de ce bâtiment tout en optimisant les dépenses et ainsi faire économiser une part importante d'investissement à la commune.

Soyez certains que nous ne faillirons pas à la tâche que vous nous avez délégué et que nous continuerons à mettre notre énergie à votre service, pour qu'Yèvres demeure un lieu attractif pour tous.

A ce sujet, nous remercions les nombreux habitants qui nous interpellent régulièrement, verbalement et sur ***l'adresse mail laurentsimon.yevres@gmail.com.***

Vous nous avez interrogé sur divers sujets comme :

- l'état des routes
- L'entretien des berges en campagne et de certains trottoirs en centre bourg
- Les places de parking près du cimetière avec les quilles, les entrées et sorties de hameaux
- La maison de santé existante (son avenir)
- L'état de la place autour de l'église et de l'herbes autour de celle-ci
- Sur l'arrivée de nouveaux médecins et la continuité de ceux qui sont en place
- Le projet de la nouvelle structure de santé ainsi que sur le city parc
- Sur le devenir du bar face à l'église
- Les sommes engagées sur la commune
- Sur l'école et la sécurité au niveau de l'arrêt de bus (transport Rémi)

Autant de questionnements qui soyez en sûr, sont rapportés sous formes anonymes lors des conseils municipaux et dans les diverses commissions. Nous donnons un écho favorable à toutes vos sollicitations et d'ailleurs nous vous remercions de la confiance que vous nous apportez.

Nous souhaitons que notre commune soit unie pour regarder l'avenir avec confiance, optimisme et sérénité. Nous devons travailler pour un projet commun, celui d'offrir aux enfants de celle-ci, un village où il fera bon s'épanouir et grandir !

Laurent Simon
et Jean Pierre Besson

Contact : laurentsimon.yevres@gmail.com

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Sous réserve de modifications

SEPTEMBRE

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 - Challenge du Centre - USY Cyclo
Complexe sportif B. Nivet - samedi 14h - Dimanche à 8h

DIMANCHE 3 - Assemblée générale - USY Pétanque
Salle récréative - 9h

LUNDI 4 - Don du Sang - IFS
Salle récréative - 15h30 à 19h

VENDREDI 8 - Assemblée générale - APEY
Salle récréative - 18h30

SAMEDI 9 - Randonnée vélo vintage - USY Cyclo
Complexe sportif B. Nivet - 9h

VENDREDI 15 - Concert d'Automne - Commune
Église - 20h30

SAMEDI 16 - Loto - Sapeurs-pompiers de Brou
Salle récréative - 19h

DIMANCHE 17 - Randonnée d'automne cyclo-pédestre - Commune
Rdv devant la Salle récréative - 9h

SAMEDI 23 - Loto - Amicale pompiers d'Yèvres
Salle récréative - 19h

OCTOBRE

VENDREDI 29 SEPTEMBRE AU SAMEDI 7 OCTOBRE
- Exposition M. Claude Lange
Thème : les voies de communication
Salle récréative - 10h à 12h - 14h à 18h

DIMANCHE 8 - Cérémonie - Souvenir Franco-alliés
Salle récréative - 9h

- 6h de VTT - USY Cyclo
Terrain des Tonnes Brou - 10h

JEUDI 12 - Assemblée générale - EHIF
Salle récréative - 12h

DIMANCHE 15 - Loto - Comité des fêtes
Salle récréative - 14h

VENDREDI 20 - Assemblée Générale - USY Rando
Salle récréative - 18h

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29
Spectacle variétés - Amicale des Jeunes
Salle récréative - samedi 20h30 - dimanche 14h30

NOVEMBRE

VENDREDI 3 - Assemblée générale - USY Cyclo
Salle récréative - 20h30

SAMEDI 4 - Loto - Jeunes Sapeurs-Pompiers de Brou
Salle récréative - 19h

SAMEDI 11 - Cérémonie - Commune
Monument aux Morts - 11h

DIMANCHE 12 - Bourse aux jouets - APEY
Salle récréative - 9h à 18h

SAMEDI 18 - Assemblée générale - USY
Salle récréative - 9h

DIMANCHE 19 - Assemblée générale - Comité des fêtes
Salle récréative - 9h30

LUNDI 20 - Don du sang - IFS
Salle récréative - 15h30 à 19h

VENDREDI 24 - Téléthon - Amis de la Danse
Salle récréative - 19h

SAMEDI 25 - Téléthon - Commune
Salle récréative - 14h

DIMANCHE 26 - Loto - AAPPMA Pêche
Salle récréative - 14h

DIMANCHE 26 - Loto - USY Basket
Salle récréative - 14h

DÉCEMBRE

DIMANCHE 3 - Loto - AAPPMA
Salle récréative - 14h

VENDREDI 8 - Marché de Noël - APEY
16h30

SAMEDI 16 - Repas dansant - US Muay thaï
19h30

www.yevres.fr - ***mairie@yevres.fr*** - 02 37 47 48 39

Ce bulletin a été réalisé par les membres de la commission « Communication »
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Dépôt légal : 690 - 1er semestre 2023
Conception et impression - Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52
IMPRIM'VERT®

La nuit du Sport organisée par l'US Yèvres dans les années 70 était un bal.